



Madame Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de la Santé

Le 1<sup>er</sup> septembre 2019

Objet : Pictogramme

Madame la Ministre,

Lors de la journée du 6 Septembre 2017 organisée au sein de votre ministère et consacrée à la prévention des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale, votre discours introductif rappelait l'enjeu majeur de l'information des femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse.

Vous constatiez à l'instar des associations organisatrices de cette journée, que la lisibilité et la visibilité du pictogramme d'avertissement des femmes enceintes étaient "insuffisantes et hétérogènes". Vous ajoutiez que "le zéro alcool pendant la grossesse ne doit pas être un détail de l'étiquetage des produits contenant de l'alcool, car le risque n'est pas un détail et l'information n'est pas un détail". Ces déclarations sans ambiguïté et votre engagement à rendre ce pictogramme plus lisible et plus visible avaient suscité beaucoup d'espoir chez ceux qui luttent pour prévenir les conséquences pour les enfants de l'alcoolisation pendant la grossesse.

Pourtant très exactement deux ans plus tard, le pictogramme est toujours aussi grossièrement invisibilisé par un choix de taille, de position et de couleur qui ne doit rien au hasard. Il est insupportable qu'une mesure d'information aussi élémentaire, qu'un marqueur aussi essentiel de la reconnaissance par la société et les pouvoirs publics de la dangerosité d'un comportement évitable, soient ainsi dénigrés et sapés pour des intérêts mercantiles.

Comment ne pas déplorer que la France tolère qu'on tourne ainsi en ridicule une mesure de santé publique ? Comment ne pas douter de votre volonté de lutter contre la première cause de handicap d'origine neurodéveloppementale évitable dans notre pays si vous n'êtes pas en mesure d'imposer qu'on rétablisse l'esprit de la loi : une information visible et lisible à destination des femmes enceintes ou en âge de procréer sur les contenants de boisson alcoolisée ?

Faites la preuve, Madame la ministre, que l'intérêt général et la santé de chacun priment, qu'on ne peut pas dans notre pays invisibiliser, voire tourner en ridicule une question comme l'exposition prénatale à l'alcool, comme c'est actuellement le cas au regard du traitement trop souvent réservé au pictogramme d'avertissement des femmes enceintes.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et vous prions de croire, Madame la ministre, à notre profond respect.

Michel-Henri Delcroix, APPRI




Françoise Gaudel, FPEA



Conchita Gomez, ANSFTAF



Félix Le Moan, CAMERUP



Catherine METELSKI, VALSAF



Nicolas Simon, ANPAA



Jean-Claude TOMCZAK, FNAS

